

ASSOCIATION DU CLUB DU CHALET BLANC

ASSEMBLEE GENERALE

Centre de Conférence de Téléverbier, Médran

21 février 2020

PROCES VERBAL

Ouverture de séance à 18h20

I. Présents

Président:	Alex Hoffmann
Membres du Comité:	Frédéric Turrettini Rory Fleming Marco Illy Sylvie van Berchem Guy de Blonay Joseph de Gruyter Félix Bonnier
Excusé:	Hugues Lamotte
Membres:	44 et 8 procurations (plus partenaires)
Autres:	Michelle Goussen, Secrétaire Générale du Club Maxime Lambercy, fiduciaire Nofival

Mr. Hoffmann a accueilli et remercié les participants de leur présence et a demandé à la Secrétaire Générale de contrôler les présences et procurations: le nombre totale de personnes présentes et représentées étaient de 52; le quorum est donc atteint.

II. Rapport du Président

- Activités 2018/2019

Le Président a tout d'abord commencé par mentionner les problèmes encourus fin décembre au niveau du restaurant et a souligné que les détails seraient abordés par Fred Turrettini, en charge du sous-comité du restaurant.

Il a ensuite abordé le sujet de la soirée des 10 ans d'anniversaire du Club en insistant sur le succès de celle-ci malgré une logistique d'organisation complexe.

Il a réitéré le désir du Club de continuer à mettre le service de catering à disposition des membres.

Il a ensuite présenté les activités estivales du Club à savoir le tournoi de golf et les célébrations de la fête nationale.

Pour finir, il a informé les participants du nouveau service mis en place l'été passé à savoir l'ouverture du Club en période de hors saison avec possibilité d'organiser des déjeuners et des diners.

- Groupe de réflexion

- Enfants de membres

Une nouvelle formule a été discutée par le Comité afin de simplifier l'offre.

Celle-ci consiste à offrir aux enfants de membres la possibilité de devenir membre à part entière à l'âge de 35ans, après acceptation du sous-comité d'admission et avec un avantage financier.

Les termes exacts et détaillés seront annoncés ultérieurement, cette décision étant de la responsabilité du Comité.

- Annexe Chalet Blanc

Le Président a informé l'assemblée d'un projet d'annexe du Club à Verbier.

Les raisons principales étant de pouvoir mieux développer le service de catering pour les membres et proposer un lieu de rencontre aux membres au village.

Il a mentionné que le projet était à l'étude et dans l'attente des diverses autorisations. Une fois ces autorisations reçues, un business plan serait établi.

- Les membres

Mr. Hoffmann a informé l'assemblée des décisions suivantes:

- Admission de nouveaux membres à vie
 - Lindman Arne & Helen
 - Tyreman Magnus & Jessica
 - Lindgren Peter & Emmanuelle
 - Firmenich Patrick & Valentine
 - Destribats Frank & Sylviane
 - Aj Jochnick Anna & Lindner Gustav
 - Paus Olympia & Nix Alexander
 - Chawner Tiffany & Thomas

Il a accueilli chaleureusement les nouveaux membres au nom du Comité.

- Actionnaires démissionnaires - 2
- Membres à vie démissionnaires - 2
- Adhésions disponibles mais non utilisées l'année précédentes – 2

2 membres de plus avaient donc été acceptés sachant que ceux-ci sont des enfants de membres.

Il a ensuite présenté les statistiques de membres actionnaires et membres à vie, démontrant que le but d'amener les 2 types d'adhésions à 50/50 était maintenant proche.

Il a ensuite présenté les statistiques de nationalités avec, cette année, la prise en compte des doubles nationalités de certains membres.

Pour finir, il a mentionné que la pyramide d'âges présentée à la dernière assemblée générales n'avait que peu évoluée et qu'il restait donc primordial pour l'avenir du Club d'accroître les tranches d'âges de 31 à 50ans.

- Le prix suggéré de l'action cette année est de 45K et le prix de l'adhésion à vie de 35K

- Changements au sein du Comité

- Réélection de membre

Selon les statuts, M. Hoffmann a rappelé que chaque membre du Comité devait être réélu chaque 3 ans.

Aussi, il a présenté la réélection de Guy de Blonay, réélection accepté à l'unanimité par l'assemblée.

- Nouveau membre du Comité

Le Président a annoncé que le Comité, à l'unanimité, proposait Mme. Rhian-Awen Hamill comme nouveau membre du Comité.

Il a donc demandé à l'assemblée de valider cette proposition et l'assemblée, à l'unanimité, a acceptée celle-ci.

- Organigramme

M. Hoffmann a dès lors présenté le nouvel organigramme du Comité et les organigrammes des sous-comités avant et après l'assemblée générale, les changements étant :

- Nouveaux membres participants au sous-comité d'admission : Fred Turrettini et Rhian-Awen Hamill
- Nouvelle présidence du sous-comité du restaurant : Sylvie van Berchem
- Nouveau sous-comité : construction et rénovation sous la présidence de Félix Bonnier

III. Rapport du sous-comité des finances

Marco Illy a commencé la présentation des comptes annuels au 31.10.19.

- Bilan / Pertes et Profits

Il a donné des explications précises quant aux pertes en comparaison de l'année précédente à savoir :

- Contrat de travail du chef sur 10 mois au lieu de 6 mois
- Perte des revenus du restaurant du principalement à 14 jours de fermeture suite à des problèmes avec la télécabine
- Coûts importants pour la soirée des 10 ans et l'édition du livre

- Statistiques des membres actionnaires et des membres à vie

Au 31.10.19, nous avons 122 actionnaires et 105 membres à vie

- Valeur liquidative

Au 31.10.19, la valeur liquidative par action est de 33'069.53 Chf.

- Revenus des activités auxiliaires

Marco a présenté les résultats bruts des activités auxiliaires en regroupant les revenus nets Club et Restaurant. Il apparaît que la perte significative correspond aux événements exceptionnels et aux événements organisés par le Club. Pour rappel, la soirée annuelle n'avait pas eu lieu cette année.

- Revenu versus Budget

Comme annoncé à la dernière assemblée générale, le budget avait été annoncé à la baisse, du principalement aux coûts de l'organisation des 10ans du Club, baisse que l'on retrouve donc dans les résultats au 31.10.19.

Marco a également présenté les chiffres détaillés de l'hiver et de l'été, au niveau du restaurant, chiffres qui démontrent que l'activité de l'été n'est pas rentable et amène une perte régulière.

Michelle s'est permise de souligner que les résultats de l'été avaient été en progression d'année en année et que l'été passé, des dépenses exceptionnelles avaient engendré des pertes suite principalement à la fermeture de la télécabine jusqu'à fin juillet et donc à la nécessité de louer un van et un chauffeur pour pouvoir transporter les membres.

- Rapport de l'auditeur

Les comptes ont été audités par Fidag qui les a donnés pour conformes.

IV. Approbation des comptes

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

V. Décharge des membres du Comité

L'assemblée, à l'unanimité, a donné la décharge à tous les membres du Comité.

VI. Rapport du sous-comité du restaurant

Fred a, tout d'abord, commencé par rappeler à l'assemblée que les décisions prises l'année précédente avaient été implémentées et qui faisait partie du sous-comité tout en les remerciant de leur implication.

Il a brièvement mentionné les problèmes encourus sur une courte période en fin d'année en spécifiant que des solutions avaient été trouvées et seraient implémentées à l'avenir, principalement en haute saison et pour la période de fin d'année.

- Réservation de membre – famille + 2 invités max
- Pas de possibilité pour un membre de réserver une table pour les adultes et 1 autre table pour les enfants
- Le membre ne pourra faire qu'une réservation préalable et n'en refaire une autre qu'après sa 1^{ère} visite
- Le nombre de réservation par service sera limité
- Un menu spécial avec moins d'options sera proposé pendant cette période
- Les membres ayant réservés auront la priorité sur les walk-in
- Le service de catering sera limité pendant cette période

Il a ensuite présenté les statistiques de ventes et l'évolution des plats principaux.

Il a mentionné le projet d'extension de la cuisine, qui avait pour but principal, de fluidifier l'activité de la cuisine mais également du service.

Pour finir, Fred, après 11 années au sous-comité du restaurant, a annoncé qu'il se détachait de cette responsabilité en proposant Sylvie van Berchem pour le remplacer dans cette tâche.

L'assemblée la remercié pour son implication au cours de toutes ces années.

VII. Rapport du sous-comité des sports

Guy de Blonay a présenté les activités sportives en annonçant les dates pour celles-ci à savoir pour les 3 courses de ski de la saison d'hiver, le slalom nocturne et les entraînements du ski club.

Il a également mentionné la présence à nouveau de l'équipe du Chalet Blanc aux courses Interclub de Gstaad et a félicité celle-ci pour sa 3^{ème} place.

A cela, Guy a annoncé une nouvelle activité sportive à savoir l'organisation d'une course de peau de phoque dès cet hiver, événement qui serait donc au programme des activités sportives annuelles.

Concernant les soirées pleine-lune, celle enfants/parents avait à nouveau été un grand succès et une 2ème serait organisée plus tard dans la saison.

Il a finalement annoncé le projet d'organiser en 2021, à Verbier, la 1^{ère} compétition de ski pour adultes et juniors entre le Chalet Blanc et l'Eagle Ski Club.

Un projet similaire sera envisagé entre le Chalet Blanc et le Corviglia.

Un rapprochement entre l'Eagle et le Chalet Blanc avait également été organisé pour que nos membres puissent se rendre à Gstaad et leurs membres chez nous.

VIII. Rapport de l'administration

Michelle a présenté, comme d'habitude, les projets en cours et à venir et a listé les réparations effectuées au Chalet Blanc durant l'année précédente et celles prévues pour l'année en cours.

Elle a finalement donné les détails concernant le fond de rénovation qui a été utilisé à hauteur de 16k cette année.

IX. Divers

Mr. Hoffmann a rappelé à l'assemblée que les livres des 10ans étaient disponibles à la vente au Club pour ceux qui désiraient en avoir plus d'un.

X. Q&R

Aucun autre point n'a été soulevé ou discuté.

Clôture de la séance à 19h50 suivi d'un apéritif

Alex Hoffmann

Président

Frédéric Turrettini

Secrétaire